



DÉNONCIATION D'UNE DEUXIÈME VAGUE DE LICENCIEMENTS À LA SRTB

La COSI-BÉNIN, la CSPIB et la CSUB ont appris avec une vive consternation, l'annonce d'une deuxième vague de licenciements des travailleurs de la Société de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin, SRTB.

À la suite de la première vague intervenue en février 2026, cette nouvelle opération de licenciement visant plusieurs dizaines d'agents, intervient sans consultation préalable, ni du syndicat des travailleurs concernés, ni des Confédérations Syndicales représentatives et en violation des procédures prévues par le Code du travail béninois en matière de licenciement collectif.

Face à une telle situation, la COSI-BÉNIN, la CSPIB et la CSUB :

1. Dénoncent une méthode brutale et unilatérale qui plonge des familles entières dans le désarroi et porte atteinte à la dignité des travailleurs du service public de l'audiovisuel;

2. Regrettent l'absence de transparence dans les critères de sélection, l'absence de plan social crédible et l'absence de mesures d'accompagnement psychosocial et financier pour les agents concernés;

3. Rappellent que la SRTB, en tant qu'entreprise publique, a une mission de service public et une responsabilité sociale auxquelles l'État, son unique actionnaire, ne devrait faillir au profit d'une certaine logique de rationalisation budgétaire;

4. Exigent :

- L'arrêt immédiat de la procédure de licenciement en cours ;
- L'ouverture sans délai de négociations tripartites entre l'État, la Direction de la SRTB et les Syndicats pour :

-La mise en place d'un plan social négocié garantissant le respect des droits des travailleurs, une indemnisation équitable et des possibilités de reconversion.

Les confédérations syndicales signataires réaffirment leur engagement indéfectible à défendre les droits des travailleurs tous secteurs d'activité confondus. Elles appellent l'ensemble des organisations syndicales, des professionnels des médias et la société civile à se mobiliser pour exiger une réforme de la SRTB compatible à la modernité et soucieuse de l'efficacité en lien avec le droit du travail.

« Une réforme en conflit avec la justice sociale, bafoue la dignité humaine »

Fait à Cotonou, le 15/05/2026

Les Secrétaires Généraux

